

BTS

MÉTIERS DES SERVICES À L'ENVIRONNEMENT EN APPRENTISSAGE



BTS
NIVEAU 5



2 ANS

SITE DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE (UFA)

UFA du lycée Emile Combes – 17800 PONS
Tel : 05 46 91 86 00
Contact : Céline TERRIERE, David SABY
Animateurs pédagogiques

LE MÉTIER

Le titulaire de ce BTS réalise des prestations de services dans les domaines de la propreté, de l'hygiène des locaux et des équipements, de la propreté urbaine, de la gestion des déchets et de l'assainissement.

Les connaissances acquises dans le cadre du BTS lui permettent de gérer les moyens d'exploitation (budget, comptes...) et de production (personnel, matériel...). Les enseignements dispensés lui donnent les capacités pour diriger une opération exceptionnelle, urgente ou délicate.

COMPÉTENCES VISÉES

- S'intéresser aux métiers de la propreté, de l'assainissement et de la valorisation des déchets.
- Disposer de compétences dans les disciplines scientifiques et technologiques ou professionnelles.
- Disposer de compétences relationnelles, d'autonomie et d'organisation, permettant de s'investir dans des projets collectifs.

INSERTION PROFESSIONNELLE

- Responsable de la collecte des déchets ménagers.
- Responsable qualité hygiène sécurité environnement.
- Technicien en traitement des déchets .

INDICATEURS MOYENS DE LA FORMATION 2019/2020

- Réussite aux examens : 100%
- Taux d'insertion : 60,00%
- Taux de poursuite d'étude : 37,00%
- Taux de rupture : se référer aux indicateurs présents sur notre site web www.cfa-acad-poitiers.fr

CONDITIONS D'ACCÈS

- Être titulaire d'un Baccalauréat Professionnel (par exemple Gestion des Pollutions et Protection de l'environnement), Général ou Technologique.
- Être âgé(e) de moins de 30 ans ou sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap (autres dérogations possibles).
- Avoir signé un contrat d'apprentissage, démarche pour laquelle vous pouvez être conseillé par un développeur de l'apprentissage.

CALENDRIER DE LA FORMATION

- Rythme de l'apprentissage : 5 périodes de formation de 6 à 3 semaines de septembre à mai, le reste en entreprise.
- Volume d'heures d'enseignement général, technologique et professionnel : 1393h.
- Sécurisation du parcours avec la possibilité de passerelle avec la voie scolaire.

POURSUITE D'ÉTUDES

- Licence professionnelle protection de l'environnement.

 **PLUS D'INFOS**
cfa-acad-poitiers.fr

